

**DEMANDE D'AUTORISATION DE REPRISE / D'INTRODUCTION DE GRAND GIBIER VIVANT DANS  
LE MILIEU NATUREL Y COMPRIS DANS UN ENCLOS CYNÉGÉTIQUE OU PARC DE CHASSE**

**L'autorisation, si elle est accordée, vaut autorisation de transport**

À retourner au moins **15 jours avant la date prévue pour l'introduction**

**DEMANDEUR**

Nom - Prénom

Agissant au nom de

(s'il s'agit d'une personne morale : société, association...)

Adresse

Code postal - Commune

Numéro de téléphone

Adresse mail

Structure d'accueil des animaux  
(adresse / lieu de destination des animaux)

N° d'inscription au registre du commerce

Sollicite l'autorisation de  
(cocher la case correspondante)

- Reprendre dans le milieu naturel (dont enclos et parc de chasse)  
 Introduire dans le milieu naturel (dont enclos et parc de chasse)  
 Reprendre et introduire dans le milieu naturel (dont enclos et parc de chasse)

les animaux suivants :

	Sanglier	Chevreuril	Daim	Cerf élaphe	Cerf sika	Mouflon
Nombre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Sexe*	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Age / Poids*	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

\* Préciser le cas échéant

**Pour les sangliers :**

Animaux caryotypés ou issus de caryotypés :  oui  non

Animaux issus d'un élevage déclaré : - indemne de la maladie d'Aujeszky :  oui  non

- indemne de la peste porcine classique :  oui  non

Période de reprise / d'introduction

Finalité de la reprise et/ou de  
l'introduction

- Réintroduction dans le milieu naturel  
 Introduction dans un enclos cynégétique ou parc de chasse y compris  
chasse commerciale  
 Introduction dans un élevage de gibier  
 Étude scientifique

**SITE DE PROVENANCE DES ANIMAUX**

Reprise dans le milieu naturel\* (préciser adresse et lieu) :

\* En cas de reprise dans le milieu naturel dans un département autre que celui de l'introduction, merci de joindre l'autorisation de prélèvement validée par la DDT compétente pour faciliter l'instruction de votre demande.

Élevage(s) :

Nom et numéro de l'élevage :

Adresse de l'élevage :

Adresse du propriétaire :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

### TRANSPORTEUR

Nom du transporteur

Type et marque du véhicule

Numéro d'immatriculation du véhicule

Numéro d'immatriculation de la remorque

J'atteste que je bénéficie de l'accord du (des) propriétaire(s) ou du (des) détenteur(s) de droit de chasse sur les terrains concernés par l'introduction et/ou le prélèvement dans le milieu naturel.

Je m'engage à communiquer un compte-rendu, 2 jours après la fin des opérations, à la Direction Départementale des Territoires de la Creuse.

Fait à ....., le .....

Signature :

-----Cadre réservé à l'administration, ne pas séparer-----

**Avis de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Creuse (FDC23) :**

**Avis du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) :**

**Avis de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) :**

**NB :**

- Le transport s'effectuera dans des véhicules agréés pour le grand gibier concerné (le véhicule utilisé et le chauffeur doivent détenir l'agrément délivré par les services vétérinaires de leur département).
- **Dans tous les cas, un bilan devra être retourné 2 jours après la fin des opérations à la DDT – Pôle Chasse et Faune Sauvage, l'envoi du bilan conditionnera l'obtention de prochaines demandes.**
- **La demande devra être reçue au moins 15 jours avant la date souhaitée de l'opération.**

**Tableau à remplir et à retourner 2 jours après la fin des opérations à :**

Direction Départementale des Territoires - SERRE/BERMT - Pôle Chasse et Faune Sauvage - Cité administrative BP 147 -  
23 003 GUÉRET Cedex  
ddt-chasse@creuse.gouv.fr - Tél : 05.55.51.59.00